Décision 20-DCC-12 du 24 janvier 2020

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Biofutur par la société Omnes Capital

Posted on: 05 février 2020 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Omnes Capital Groupe Biofutur

Lire

le texte intégral de la décision

33.4 Ko